

Solidaires

BT Services

Section syndicale Solidaires
BT Services
5 place de la Pyramide
Tour Ariane
92088 La Défense Cedex

La Défense, le 08-04-2020

Madame la Ministre
Ministère du Travail
127 rue de Grenelle
75700 PARIS SP 07

Objet : Contestation d'une information-consultation concernant la vente de notre société durant le confinement.

Madame la Ministre,

Au vue de la situation sanitaire mondiale, que la France partage bien malheureusement, nous sommes toutes et tous amenés à revoir nos priorités sur tous les fronts et les responsabilités qui en découlent font à ce jour l'objet de bien difficiles décisions. Conscients du volume sans doute incommensurable d'affaires urgentes et délicates que vous et vos services avez à traiter, nous n'entendons pas ralentir le processus décisionnaire prioritaire qui est le vôtre mais il est cependant de notre responsabilité, pour le coup syndicale, de vous faire part de ce qui nous paraît nécessaire de remonter à un ministère de tutelle.

La société BT Services (filiale du groupe britannique BT) dans laquelle notre section syndicale SOLIDAIRES est implantée, entend démarrer une action de cession d'une partie de ses activités (et donc de ses effectifs) à l'heure du confinement généralisé. Notre demande argumentée de repousser cette opération à l'arrêt du confinement s'est, jusqu'à ce jour, heurtée à un franc refus de la part de notre direction d'entreprise.

Pourtant, vous admettez sans doute avec nous que les conditions pour que cette cession puisse économiquement et socialement être qualifiée de réussite, ne pourront pas être réunies.

En effet, le délai de 2 mois pour que la représentation du personnel, par l'intermédiaire de ses élus au CSE fournisse un avis motivé sur cette vente, s'il est certes encadré par la loi, ne tient nullement compte des conditions exceptionnelles, et nous espérons tous provisoires, que nous traversons. Nous nous heurtons de fait et de plein fouet aux difficultés suivantes :

- Les réunions de CSE par visioconférence individuelle suite au confinement (d'ordinaire limitées à 3 par année civile) se feront à plus de 30 personnes, avec des moyens et des débits non maîtrisés par la direction. Si elles ne respectent pas les articles D2315-1 et D2315-2, (il est vrai inactivés par les ordonnances en cours pour le confinement), elles ne permettent surtout pas non plus un réel dialogue social de qualité au regard des enjeux pour l'avenir des 800 salariés concernés par la future cession et les transferts, sans parler de l'inégalité de traitement pour les élus dans des zones mal couvertes en réseau informatique. Dans cet esprit, les élus du CSE de BT Services viennent de refuser à l'unanimité de suivre la réunion mise en place unilatéralement par la direction pour ce jeudi 2 avril 2020.

- Il n'est pas possible d'avoir une expertise SSCT pour un projet aussi important dans des conditions normales et acceptables. Ainsi, les analyses des situations de travail des personnels concernés par les transferts et la cession par les experts SSCT, ne sont pas possibles dans une période de confinement quasi généralisée.

- Il n'est pas possible de saisir les tribunaux si certains documents n'étaient pas remis ou si des entraves entachaient l'information consultation et les Inspections du Travail auront bien du mal à gérer tout leur surcroît d'activité.

Pour notre part, nous ferons ce qui nous paraît encore possible de mettre en œuvre- pour que cette situation

soit la moins préjudiciable à la pérennité des emplois actuels mais la réalité économique des 2 entreprises en sortie de confinement ne nous est pas, par définition, encore connue. Le pari que fait notre direction que cette situation économique, encore inconnue, soit forcément fiable, viable et reluisante nous paraît être tout à fait infondé et dangereux pour l'avenir de ces entreprises (à l'heure même où l'on parle de chômage partiel).

Nous vous demandons donc de bien vouloir faire en sorte que notre employeur sursoit à son projet d'information-consultation jusqu'à la sortie du confinement.

Quoi qu'il soit décidé par les uns et les autres, nous resterons loyaux et fidèles à nos idées syndicales basées sur le maintien du plus grand nombre des salariés dans leur emploi, la protection des plus fragiles et l'assurance d'avoir les conditions sociales les plus dignes possibles pour ces personnes dans un environnement économique amené sans doute à être fortement bouleversé.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Section Syndicale Solidaires de BT Services, Ludovic POISSON, Délégué Syndical.